Contact assos :

A fleur de peau : Sarah Coquoz 06 83 85 09 90
Amicale laïque : Laurent Le Verge 06 28 33 91 86
Club Les Jonquilles : Josette Le Mat 06 13 90 28 00
Comité des fêtes : Michel Martin 06 60 98 22 29
Idéographik Bretagne : Sabrina Morisson 02 96 47 22 05
Les petits sentiers de Trémel : Paul Kerrien 06 83 34 30 63
Sauvegarde et mise en valeur du patrimoine et de l'église : Sandrine Callarec 06 50 05 58 53
Société de chasse : Alain Guélou 06 09 46 47 01
Union Sportive Trémel (football) : Alain Boulard 06 29 11 22 65

Numéros d'urgence

Gendarmerie : 17
Urgence médicale : 15 ou 112
Violences conjugales : 39 19
Allo Enfance maltraitée : 119
Problème coupure d'eau : SAUR 02 77 62 40 09
Sapeurs-Pompiers : 18
Pharmacie de garde : **3237**
SOS Ecoute : 0 890 88 80 79
ENEDIS (panne électricité) : 09 72 67 50 22
Chenil service (Plérin) : 02 96 58 03 72

Services et commerces

Bureau de poste - Dépôt de pain ***(la panne du four qui occasionnait des problèmes de cuisson du pain est réparée)*****-Bibliothèque municipale** :
5 rue d'Argoat,
mardi et jeudi 9h à 11h30, mercredi 9h à 12h,
vendredi 9h à 11h30, samedi 8h30 à 12h.

Epicerie-café-crêperie :
« La feuille de Chêne Bleu » 5 rue Beaumanoir,
de 11h à 14h et de 18h à 20h.
Fermeture mardi, samedi et férié.

Vente de pizzas :
« Francki Odile pizz »
06 86 40 62 79 - parking de la mairie.
Jeudi de 17h à 21h.

Viande bio, lait, légumes, épicerie :
« Ti Ma Zud Kozh » - Lieu-dit Kervidonné
06 20 72 02 88.
Vendredi de 16h30 à 19h
Samedi, marché de Le Vieux-marché,
Dimanche, marché de Plestin-Les-Grèves.

Mairie

Lundi **8h15-12h30**
Mardi **08h15-12h30** / **13h30-17h**
Mercredi **08h15-12h**
Jeudi **08h15-12h30** / **13h30-18h**
Vendredi **08h15-12h30**
Fermeture samedi* et dimanche
***Permanence de 2 élus le samedi** de 11h à 12h*
02 96 35 17 19
24 rue Beaumanoir - 22310 Trémel

Publications Facebook en page L'écho de Trémel possibles via : lechodetremel@gmail.com

Permanence du secrétariat du RPI,
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

Octobre 2022

Bonjour à toutes et tous !

L'été a démarré par **l'inauguration et la consécration de notre église**. Pas moins de 300 personnes étaient présentes lors de la cérémonie. Nous avons le plaisir et la joie d'entendre les cloches de nouveau sonner l'angélus.
La page du suivi des travaux se termine**, il reste néanmoins** encore celle de ce bien lourd dossier : **le suivi administratif et financier porté avec brio par Joanna. Les travaux de reconstruction de l'église s'élèvent donc au final à 3 990 604,94€.** Ce montant est pris en charge **à 96 % par notre assureur soit 3 080 864,35€ TTC. Nous bénéficions aussi de subventions par la DRAC* à hauteur de 93 605€, par le département à hauteur de 23 401€ et par la région à hauteur de 39 000€,** par **les maires du territoire et du territoire voisin sur une idée initiée par Joël Le Jeune** : 1€ par habitant, nous avons eu un don de **28 918€**. Enfin, **c'est aussi l'aide de l'association de sauvegarde de l'église par les dons et les actions interassociatives qui ont permis de rassembler la somme de 80 000€.** Les moyens de la commune n'auraient pu suffire à financer le montant de ces investissements. **Grâce à ces dispositifs, il restera un montant inférieur à 50 000€ à supporter**. C'est peu au regard du coût total, et surtout du résultat ! **Nous sommes collectivement attachés à ce patrimoine**. Le style Beaumanoir a laissé son empreinte, bien au-delà du Trégor. **Notre église représente l'identité de notre village. C'est un bien qui doit être transmis aux générations futures**. Mariages, baptêmes, concerts, offices se sont déjà succédés depuis cet été…. La vie reprend ses droits et ses traditions. Tradition perpétrée également avec **cette nouvelle rentrée scolaire qui s'est très bien déroulée une fois de plus dans les meilleures conditions pour nos enfants,** Yves et Solène accueillent cette année 24 élèves dans leur classe : **bienvenue à toute cette nouvelle génération !**

Je voulais dire un mot aussi sur **ce mois d'octobre, car c'est aussi le mois consacré à la lutte contre le cancer du sein**. Le dépistage n'est plus un tabou **alors Mesdames n'hésitez pas à vous faire dépister !** Vous pouvez contacter les professionnels suivants : le médecin généraliste, le gynécologue, la sage-femme, le radiologue agréé, le médecin du travail, le pharmacien, les Centres régionaux de coordination des dépistages des cancers (CRCDC),
Enfin, nous préparons aussi la fin d'année avec quelques événements à venir qui vous seront rappelés dans ce nouveau numéro !
Bonne lecture !

édito

*Direction régionale des affaires culturelles

« GWELLOC'H UN AMEZEG A DOST EGET UR C'HAR A-BELL »
« Mieux vaut un proche voisin qu'un parent éloigné »

Trémel

Un nouveau garde-chasse à Trémel

D'ici un délai légal de 2 mois, **Alain Boulard** sera reçu en préfecture pour son assermentation. Il a effectué une formation cet été à la Fédération des Chasseurs de Plérin (rôle sur le terrain et législation).

Il **sera alors le garde-chasse de la commune**, en remplacement de Pascal Scornet qui officiait depuis des années. Quels sont ses domaines d'intervention ? **Sa mission principale sera de vérifier que les chasseurs**, sur le territoire de la commune**, respectent bien le règlement interne** en vigueur de l'ACCA (association communale de chasse agréée ; c'est-à-dire une mise à disposition de territoires de chasse par les habitants d'une commune). Ce règlement évolue régulièrement, il complète la réglementation départementale envoyée à chaque chasseur en fin d'été, avant le début de saison**. Alain Boulard pourra verbaliser si nécessaire**.

Deuxième grand axe, **il est amené à une surveillance de la faune et de la flore**. Il peut procéder au piégeage d'animaux sauvages causant des dégâts, et à Trémel, ce sont surtout les ragondins qui sont concernés, les renards ayant été décimés par la gale, il en reste très peu.

Il peut donc être amené à entrer en relation avec tous les habitants, que ce soit pour la chasse comme pour l'environnement. Pour lui faire remonter des informations concernant ces deux attributions, cela peut se faire **par la mairie au 02 96 35 17 19 ou sur son portable au 06 29 11 22 65**.

Pour information, à Trémel, lors de cette saison 2022/23, les jours de chasse **sont les jeudis, samedis et dimanches**. Horaires jusqu'au 29 octobre de 8h30 à 19h00 et du 30 octobre au 28 février de 9h00 à 17h30.

Conseil municipal des jeunes

L'élection en préparation !

Le samedi 1er octobre, 6 des **9 jeunes candidats pour ce conseil** étaient présents pour finaliser leur affiche.
Ce matin-là, ils ont donc priorisé les diverses propositions d'actions énoncées lors des réunions précédentes. Elle sera diffusée sur différents lieux de la commune pour annoncer à tous un panel de **leurs projets : jeux intergénérationnels, organisation de journées à thème, fabrication d'hôtels à insectes, espaces réservés aux adolescents, ateliers jardinage dans le bourg**.
Et le 21 octobre ils se présenteront devant la maire et ses conseillers municipaux pour défendre leur programme. Ces derniers procèderont alors à leur élection.

Amicale Laïque

L'amicale laïque tient dans un premier temps à remercier les nombreux bénévoles ; sans eux elle ne pourrait pas animer tant de manifestations.
L'année 2022 a repris doucement : **le WE de Pâques** (Repas et vide grenier), et **la sortie à la Récré des 3 curés** pour les enfants de Trémel (à partir de 5 ans), la participation avec les autres associations **au théâtre de la rue** (vente de crêpes et sandwichs), **le passage de la PLB dans le bourg** de Trémel (décoration du bourg et des vélos, animation lors du passage des cyclistes, buvette, vente de sandwichs et crêpes).
La soirée crêpes du mois d'août qui fut un très grand succès. Les vacanciers et les locaux étaient ravis. Plus de 2000 crêpes et galettes ont été vendues… encore un grand merci aux crêpières !!!
Et la remise d'un chèque cadeau aux enfants du RPI entrant en 6ème cette année (30 euros) et **d'un chèque d'un montant de 1000 euros au profit de la PLB**.

Agenda : au 12/10/22

15 octobre :	**Fest Noz**, à partir de 19h30 entrée 7€, salle polyvalente (club Les Jonquilles),
17 octobre :	**Réunion d'information** à destination des plus de 60 ans, suivie d'ateliers gratuits **sur la nutrition,** salle Lucien Prigent, à partir de 14h00 (municipalité),
20 octobre :	**Goûter** du club Les Jonquilles,
21 octobre :	**Election** du conseil municipal Jeunes (municipalité),
25 octobre :	**Goûter-lecture « Même pas peur ! »** proposé à 16 h 30, à partir de 3 ans, à la bibliothèque, 5 rue d'Argoat. **Informations et réservations** : 06 45 11 07 00 (bibliothèque et Idéographik Bretagne),
29 octobre :	**Repas des Aînés** (municipalité),
29/30 octobre :	**Changement d'heure : à 3h du matin le dimanche il sera 2 h, on gagne une heure de sommeil,**
30 octobre :	**Veillée bretonne**, à partir de 14h30, avec pause goûter (club Les Jonquilles),
4 novembre :	**Goûter** du club Les Jonquilles,
5 novembre :	**Repas de grand quartier** rue des Ecoles, rue de Pen An Allé,
8 novembre :	**Concours de cartes** du club des Jonquilles,
11 novembre :	**Cérémonie** commémorative (municipalité),
17 novembre :	**Goûter** du club Les Jonquilles,
19 novembre :	**Cyclo-cross** à partir de 10h00, rue du Yar, (Comité des Fêtes),
27 novembre :	**Marché de Noël** (municipalité),
2 décembre :	**Goûter** du club Les Jonquilles,
13 décembre :	**Concours de cartes** du club Les Jonquilles,
15 décembre :	**Goûter** du club Les Jonquilles.

Vous souhaitez être bénévole ou participer n'hésitez pas à contacter les associations ou la mairie.

Depuis le 4 juin

Passage de la course **PLB Muco** le 25 juin

Inauguration, consécration de l'église le 10 juillet

Repas de l'US Trémel le 25 juin

Concert d'ouverture du Circuit des Chapelles, le 17 juillet

Randonnée du Circuit des chapelles, le 31 juillet avec Les Petits Sentiers et l'association du Patrimoine

Soirée crêpes de l'Amicale Laïque du 5 août

Remise de cartes cadeau aux élèves de la commune rentrant en sixième par l'Amicale Laïque, le 16 septembre

Remise du chèque des bénéfices du repas rôti-frites de Pâques, **1000 euros, à la PLB Muco**, le 16 septembre, par l'Amicale Laïque

Goûter-grillades de rentrée du club Les Jonquilles, 2 septembre

Dernière visite de chantier de l'église avec M. Christophe Amiot, architecte des Bâtiments de France, le 13 septembre. Il a joué de l'harmonium, instrument offert à la commune par une tréméloise

Passage des camions d'**Okapoum** le 3 septembre

Les primaires du RPI sont venus assister à **la répétition du concert des Rimat**, dans le cadre du Festival d'automne, le 7 octobre dans l'église N-D de la Merci

Concours de belote du 11 octobre. Ils sont organisés tout au long de l'année par le club Les Jonquilles

Repas inter associations du 24 septembre au bénéfice de l'équipe féminine de l'US Trémel

Les Petits Sentiers

Les Petits sentiers se sont réunis le 8 octobre dernier.
Mézou Bihan, Pen ar voas, Kerharo sont à présent entretenus pour l'hiver, pour les marcheurs, cavaliers, cyclistes.
Il nous reste encore quelques sections à faire.
Le 22 octobre nous nous réunirons pour faire le point sur tous les chantiers à prévoir (balisage, empierrement, plantation, point sur de nouveaux sentiers, zone humide…).
N'hésitez pas à nous faire part de vos idées et suggestions.
Et si vous souhaitez participer et venir nous rejoindre, les prochains chantiers seront annoncés dans les infos locales et sur le Facebook de la commune, l'Echo de Trémel.
Contact : **06 87 44 68 47**

Taille et empierrement à Kerharo

Débroussaillage et taille à Mézou Bihan

US Trémel

La saison 2022-2023 semble s'annoncer sous de meilleurs auspices, en effet **l'effectif actuel va permettre de créer une seconde formation**, une équipe B va voir le jour et va pouvoir défendre les couleurs Tréméloises en D4.

En ce qui concerne **l'équipe A**, si l'objectif est toujours de prendre du plaisir sur le terrain**, les dirigeants ont mis la barre un peu plus haute que la saison passée**. Une place dans les 3 premiers est envisagée, malgré une concurrence sévère avec des formations comme Tonquédec, Penvénan B, Rospez B ou encore Plestin B. Malgré les résultats nuls lors des 2 premières rencontres (2-2 et 0-0) l'équipe semble armée pour réussir le pari, mais une saison est longue et pleine d'embûches.

L'US Trémel a fait encore plus fort pour cette nouvelle saison et ceci " un peu contre le cours du jeu " puisque une équipe féminine a vu le jour durant l'intersaison. Un peu pris au dépourvu à l'annonce de cette idée, le club n'a guère réfléchi longtemps, et a donné le feu vert très rapidement. Ainsi c'est **une vingtaine de joueuses qui le dimanche après-midi défend les couleurs Jaune et Noir**, sous un maillot tout neuf offert par Bran Rumeur (2BR Toiture) et Yves Biannic (Trégor Primeurs). C'est devant un parterre bien garni que les féminines ont joué et remporté leur première victoire face à Trébeurden. Le but pour les filles est de jouer leurs matchs au complet et quel que soit le score. Des formations plus aguerries font partie du groupe de D2 et seront très difficiles à manœuvrer.
Le plaisir de jouer sera le leitmotiv pour cette saison. Concernant les jeunes de l'école de foot, l'entente Plestin-Ploumilliau-Trémel est reconduite et fonctionne très bien.

Un repas interassociations a eu lieu en septembre, et environ 220 personnes y ont pris part, ainsi qu'au bal disco qui a suivi**. Les bénéfices de cette soirée vont permettre à L'US TREMEL de soulager ses finances** qui ont été mises à contribution pour l'engagement de l'équipe féminine, (1600 euros de démissions à régler au district !!!!), sans compter les engagements en championnat, coupes et divers frais de licences, et les très longs déplacements de l'équipe… Plus de 2000 euros engagés pour l'équipe féminine mais cela valait le coût. **Il ne reste plus maintenant qu'à faire briller les couleurs Tréméloises aux 4 coins du département.**

Focus : du nouveau à la bibliothèque

La bibliothèque communale a désormais un créneau supplémentaire d'ouverture les mardis après-midi de 16 h 30 à 18h, grâce aux bénévoles. Elle est bien sûr toujours accessible aux horaires d'ouverture de la poste, tous les matins, du mardi au samedi. Le déménagement de l'agence postale a permis d'améliorer les conditions de travail de Laetitia et de Catherine. Il est cependant impossible de réintégrer l'ensemble des livres dont la bibliothèque est propriétaire.
C'est pourquoi il a été fait le choix de prioriser les livres de la Bibliothèque des Côtes d'Armor. Une convention avec Idéographik permet de multiplier les possibilités de trouver des livres qui vous plaisent. **Autre nouveauté, la bibliothèque s'extériorise** : des bénévoles vont intervenir régulièrement à **la garderie périscolaire** et des livres lui sont prêtés tous les trimestres. **Des interventions avec le club Les Jonquilles** sont actuellement en réflexion…
Le but assumé de toutes ces initiatives est d'amener plus encore la lecture à tous. Vous êtes donc tous conviés à venir au 5 rue d'Argoat pour découvrir les ouvrages proposés. **Ils y sont classés par genre : littéraire, terroir, policiers/romans noirs, récits/biographies, Bretagne, livres en gros caractère de tous genres, enfance/jeunesse**.
Pour les vacances de la Toussaint, **des nouveautés adultes et jeunesse seront en prêt**. Tout spécialement installés avec la complicité de Laëtitia Comont de l'agence postale, **les dessins des enfants** de la maternelle, aidés d'Yves et de Solène, et de Fabienne à la garderie périscolaire **décorent l'accès.**

<u>Un goûter-lecture gratuit est prévu le 25 octobre</u> (voir l'agenda)
L'inscription à la bibliothèque est gratuite et ouverte à tous. Si l'aventure vous tente, vous êtes encouragés à venir vous joindre aux bénévoles et **toutes les idées et suggestions sont les bienvenues** et peuvent être déposées soit aux heures d'ouverture soit dans la boîte aux lettres.

Portrait : Fabienne Dauvergne

En remplacement de Bérénice Nouailles Guitard, **Fabienne Dauvergne est responsable de la garderie périscolaire du RPI**. Sa deuxième rentrée scolaire a vu la fréquentation augmenter avec une forte proportion d'enfants de maternelle, possiblement présents **de 7h30 à 9h et 16h30 à 19h.**
Fabienne a un contrat de 15 heures/semaine, en CDD d'un an récemment renouvelé. Certains enfants la connaissaient déjà : **elle travaillait également comme encadrante dans un centre équestre pendant les vacances scolaires**.
Les chevaux sont sa passion et elle a étudié l'éthologie (science du comportement) appliquée aux équidés. Autre activité : **elle est à la tête de sa micro entreprise de gardiennage d'animaux à domicile « Sabots moustaches et Cie ».** Des journées bien remplies donc !